



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 10, n°2 | Juillet 2019

Le paysage comme instrument de gouvernance territoriale

L'apport du numérique dans l'analyse paysagère. Expérimentation d'une recherche-crédation dans la ville de Thouars

The contribution of digital in landscape approach. Experimentation of a creative research in the city of Thouars

Caroline Guittet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14546>

DOI : 10.4000/developpementdurable.14546

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Caroline Guittet, « L'apport du numérique dans l'analyse paysagère. Expérimentation d'une recherche-crédation dans la ville de Thouars », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 10, n°2 | Juillet 2019, mis en ligne le 15 juillet 2019, consulté le 17 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14546> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.14546

Ce document a été généré automatiquement le 17 juillet 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

L'apport du numérique dans l'analyse paysagère. Expérimentation d'une recherche- création dans la ville de Thouars

The contribution of digital in landscape approach. Experimentation of a creative research in the city of Thouars

Caroline Guittet

Je remercie Pierre Donadieu pour ses conseils et la relecture de ce document.

- 1 La notion de paysage offre de nouvelles opportunités de développement pour les collectivités territoriales. La mise en place d'une politique paysagère à l'échelle locale vise, entre autres, à valoriser les caractéristiques singulières d'un territoire, à améliorer le cadre de vie des habitants par la définition d'objectifs de qualité paysagère et à concevoir de nouvelles formes d'habiter. La dimension sociale que revêt cette politique est de plus en plus prégnante puisque, selon les incitations et prescriptions juridiques depuis ces 30 dernières années¹, elle doit être fondée sur une connaissance approfondie des paysages du territoire : compréhension de leur matérialité et des représentations qui leur sont associées. Aussi, l'accès à l'information et à la participation du public dans les prises de décision en termes d'aménagement fait partie de la normativité juridique (Monédiaire, 2011).
- 2 À l'instar du cadre juridique, un certain nombre de chercheurs et de praticiens réfléchissent aux méthodes et aux retombées sur le territoire de la médiation par le paysage à partir de démarches participatives (Guisepelli, 2007 ; Lelli et Paradis, 2008 ; Pernet, 2009 ; Dérioiz *et al.*, 2010 ; Paradis et Lelli, 2010 ; Davodeau et Gomes Sant'Anna, 2013 ; Davodeau *et al.*, 2014 ; Luginbühl, 2015 ; Bercovitz, 2016). La médiation est « acte ou processus par l'intermédiaire duquel se fait un contact entre deux entités, voire deux personnes » (Brunet *et al.*, 1992, p. 296). Ce qui est intermédiaire entre deux entités, l'« entre-deux », c'est le paysage et l'usage qu'en font les parties prenantes. Si les apports du paysage et les

outils de représentation sont souvent questionnés dans la participation habitante, les méthodes d'analyse paysagère et l'exercice de terrain sont peu revisités à partir des outils numériques et en prise avec la dimension sociale. De manière sous-jacente, l'intégration du numérique dans l'enseignement de la lecture paysagère sensible reste à inventer. La lecture paysagère sensible désigne l'interprétation du paysage réalisée par un individu à partir de ses filtres individuels liés au parcours de vie et à ses expériences sensibles (sensations, émotions) combinés à ses filtres collectifs issus de la réalité sociale (valeurs et croyances socialement acquises).

- 3 Sept professionnels issus de champs disciplinaires divers, et par ailleurs enseignants, se sont attelés à renouveler ces méthodes en organisant et en participant à une recherche-crédation (Figure 1). Il s'agit d'« *une démarche de recherche établie à partir de ou à travers un processus de création encourageant dans son sillon la diffusion d'une production artistique et d'un discours de nature théorique* » (Stévance et Lacasse, 2013, p. 122).

Figure1. L'équipe de la recherche-crédation



1. Martine Audebert, professeure certifiée en histoire-géographie au collège Kennedy à Allonnes (72)
2. Michael Azam, professeur certifié de l'enseignement agricole en sciences et techniques des aménagements paysagers au lycée agricole de Coutances (50)
3. Philippe Bodéan, ingénieur paysagiste, docteur en géographie. Il a enseigné à Agrocampus d'Angers (49)
4. Romain Courapied, docteur en lettres modernes. Il a enseigné à l'université Rennes 2 (35)
5. Frantz Daniaud, sociologue et urbaniste
6. Caroline Guittet, docteur en en géographie. Elle a enseigné à l'université Rennes 2 (35)
7. Élise Manchon, artiste plasticienne et designer

L'équipe est constituée d'une diversité de profils professionnels permettant ainsi de confronter les approches et les regards.

Source : © Équipe de la recherche-crédation, 2017

- 4 La recherche-crédation se veut indépendante de tout carcan institutionnel et politique. Afin de mettre en place ce travail collectif, un terrain d'expérimentation est alors indispensable : un terrain inconnu de l'équipe pour porter un regard neuf sans connaissance préétablie de celui-ci et où la municipalité accepte le projet sans

contrepartie. Le choix se tourne vers la petite ville de Thouars dans le nord des Deux-Sèvres (France). Après validation du projet par la municipalité, du 8 au 22 juillet 2017, l'équipe expérimente de nouveaux protocoles méthodologiques dans la commune avec un lieu ouvert au public, un espace commercial vacant devenu « la permanence ».

- 5 La singularité de la proposition tient dans un basculement progressif d'une recherche-crédation en un lieu de médiation paysagère. Acteurs publics (commune, communauté de communes, etc.), associations, habitants se saisissent des activités proposées pour développer un lieu de dialogue. En somme, la recherche-crédation qui se veut sans engagement politique, en quelque sorte sur un « terrain d'exil hors institution », se retrouve au cœur des jeux d'acteurs et conflits d'intérêts. Les résultats empiriques de cette expérience ont pour but de comprendre les mécanismes de ce basculement : plus précisément quels sont les facteurs et les signes de ce glissement ? Y a-t-il un terreau territorial spécifique pour mettre en œuvre une médiation par le paysage ?
- 6 La première partie de cette contribution interroge la place du terrain dans la médiation paysagère et plus généralement le développement de la médiation au sein de la gouvernance territoriale. Par la suite, le contexte, les objectifs et le déroulé de la recherche-crédation permettent de montrer en quoi le paysage peut être le support potentiel d'une médiation entre les acteurs locaux. Le dernier point met en perspective les facteurs déterminants pour la conduite d'une telle démarche dans une petite ville et en faveur d'un développement local.

1. Le terrain, le socle de la médiation paysagère

- 7 La médiation par le paysage peut participer à réinvestir les territoires en mobilisant les acteurs de la gouvernance territoriale. Rendre visibles les problématiques territoriales par la pratique du terrain permet de « *penser ensemble de l'action publique* » (Davasse, 2014, p. 106).

1.1. Rendre visibles les problématiques territoriales par le paysage

- 8 La recherche scientifique actuelle tend à montrer que les paysages, par leurs valeurs démocratiques et leurs vertus participatives, sont un atout pour développer des projets de territoire. Ce postulat concorde avec l'avènement de la gouvernance territoriale, nouveau mode d'organisation et de gestion des territoires, alternatif aux démarches descendantes classiques (Leloup *et al.*, 2005). L'économiste André Torre (2011) explique l'essor de la gouvernance territoriale à partir de trois évolutions :
 - « *la complexité croissante et sans cesse plus manifeste des acteurs locaux hétérogènes* » (p. 115) ;
 - « *l'implication de plus en plus forte de la population désirant participer aux processus de décision et aux projets de territoire* » (p. 116) ;
 - « *la multiplicité des niveaux de gouvernance : aux échelons locaux (ou régionaux) et nationaux (fédéraux) est venu s'ajouter le cran européen, avec son cortège de décisions et règlements* » (*loc. cit.*).
- 9 La base de la gouvernance est le territoire : il « *apparaît comme une entité active qui puise son potentiel de développement dans ses ressources locales, entendues au sens large, c'est-à-dire avec ses activités, ses acteurs, ses réseaux* » (Le Loup *et al.*, 2005, p. 322-323). Du fait de la proximité géographique et institutionnelle, les acteurs se réunissent, négocient,

confrontent leurs intérêts – jusqu'aux conflits – dans des optiques de développement local du territoire en question.

- 10 Le paysage est un des enjeux de la gouvernance territoriale (attractivité régionale, gestion des ressources, bien-être, santé, etc.) et s'intègre dans les stratégies territoriales par le biais de documents de planification. Ce mode de gestion des territoires implique des pratiques nouvelles comme la médiation paysagère qui a pour but de faire dialoguer les acteurs hétérogènes à partir du paysage pour concevoir des projets de territoire.
- 11 L'apport du paysage est de rendre visibles et lisibles les problématiques environnementales, et plus globalement les problématiques territoriales qui peuvent être déroutantes sans support spatial concret (Bercovitz, 2015 ; Davasse *et al.*, 2017). La médiation consiste à « *faire exister une scène sociale appropriée, comme espace de discussion et de controverse, à la construction d'une problématique environnementale partageable, positionnable à la croisée des champs de l'action publique locale et des regards propres à ses différents acteurs* » (Davodeau *et al.*, 2015, p.189). Il s'agit alors, par des lectures paysagères, de faire émerger des questionnements à partir d'une base commune : le terrain.

1.2. Les apports du terrain dans les démarches participatives

- 12 Le terrain est le lieu privilégié d'une diversité de recherches-actions en sciences sociales qui visent à questionner la médiation par le paysage. Un pan de la recherche concerne des projets d'animation du territoire afin de mobiliser les acteurs locaux dans des visées d'intervention et d'action publique : l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Pernet, 2009) ; les paysages-ateliers dans l'OHM Pyrénées-Haut-Vicdessos (Davasse *et al.*, 2012), les ateliers à Villandry (Davodeau *et al.*, 2015), etc. Ces expériences naissent d'une politique volontariste. Aussi, l'histoire sociale des paysages est un socle partageable pour engager la médiation entre les acteurs. Rémi Bercovitz (2015) appuie sa thèse par exemple sur la reconstitution du paysage fluvial de la Sèvre niortaise comme préalable à la médiation dans un contexte de restauration écologique. La proposition, ici, intègre également la dimension sociale via une enquête auprès des habitants. Toutefois, la recherche-crédation va plus loin en revisitant la lecture paysagère qui se base sur l'immédiateté et sur les sensations éprouvées lors de visites de terrain.
- 13 Même si les habitants semblent de plus en plus désireux de prendre part aux décisions publiques, la participation, aujourd'hui, « *ne fait pas non plus l'objet d'une demande sociale explicite* » et d'une « *mobilisation massive* » en comparaison avec le mouvement de mai 1968 par exemple (Blondiaux, 2008, p. 31-32). Par ailleurs, la participation des habitants, et ce surtout dans l'aménagement du territoire, est une modalité récente à intégrer au projet. Cette démarche, dans le cadre traditionnel de la démocratie représentative, impose aux acteurs publics et privés concernés d'apporter des méthodes inédites pour solliciter les habitants dans les projets de territoire. Les commissions publiques, les débats publics, les jurys et les budgets participatifs sont les modèles les plus couramment utilisés par les politiques publiques (Barbier et Larrue, 2011 ; Blondiaux, 2008). Ces modèles sont assez protocolaires.
- 14 De plus en plus de collectifs de professionnels se constituent avec l'objectif d'asseoir et de légitimer leur intervention à partir d'un processus participatif : Alpage, Arpenteurs, Bruit du frigo, la Manufacture des paysages, Passeurs, etc. Yvette Lazzeri et son équipe analysent une quarantaine d'expériences en France et à l'international ; l'auteur qualifie

de participation créative : (i) « soit un processus d'apprentissage imaginatif et expérientiel qui favorise la prise en compte des savoirs et des compétences de chacun », (ii) « un acte créateur (produit), résultat de la participation citoyenne » (Balou et al., 2015). La recherche-projet Fabrique ACTive du paysage (FACT) menée à l'île Saint-Denis (93) illustre cette participation créative. À partir de l'approche sensible de la ville par les citoyens, les artistes sont intervenus pour concevoir des micro-paysages (Bailly, 2018).

- 15 Le projet à Thouars n'a pas pour propos de mettre en place une participation créative, mais de questionner l'enseignement de la lecture paysagère en intégrant la part sensible des paysages et les représentations sociales qui y sont attachées. Toutefois, le point commun avec les autres expériences se situe dans la relation au territoire « *parce que certaines dimensions émotionnelles sont impossibles à découvrir en posant simplement des questions, il faut être là, les observer, les ressentir* » (Balou et al., 2015, p. 116).

1.3. Revisiter l'exercice du terrain pour éclairer la part sensible des paysages

- 16 L'appréhension des paysages et de leurs représentations est indissociable de l'exercice du terrain. Entendons par terrain un ensemble de lieux concrets qui sont le point de jonction permettant de confronter le monde des idées et celui du réel. Avec le déploiement d'instruments de mesure de plus en plus performants et la méfiance face à la subjectivité de l'étude des paysages (notamment dans les projets des paysagistes concepteurs), l'exercice du terrain a une part moins importante dans les études. L'analyse du terrain vient souvent illustrer la thèse déjà formulée (Larsimont, 2013).
- 17 Par ailleurs, un certain nombre de guides méthodologiques plutôt anciens traite d'abord les paysages par la dimension visuelle à partir d'une position arrêtée dans l'espace/temps avec le corps immobile et le regard fixé (Zweyacker et al., 1986 ; Pinchemel, 1987 ; Lizet et al., 1988 ; Collectif, 2006 ; Vue, 2012). Cette position correspond peu aux relations quotidiennes qu'entretiennent les populations avec les paysages quotidiens. Ces derniers ne peuvent se résumer à leur matérialité, comme le montre l'expansion de la littérature scientifique concernant la multi-sensorialité et la sensibilité aux paysages (Doughty et al., 2016 ; Faburel et al., 2014 ; Manola, 2012 ; Candau et Gonidec, 2013 ; Matthey et al., 2012 ; Bigando, 2006, etc.). En dehors des méthodes de lecture aujourd'hui datées, les outils et instruments classiques (cartes, dessins, croquis, blocs-diagramme et photographies) sont peu revisités au regard des nouvelles technologies numériques (Apport, 2008 ; Davodeau et Toubanc, 2010). La recherche-création ayant comme objet le paysage vise alors à restaurer l'approche sensible de l'analyse paysagère en prenant appui sur les objets connectés et les réseaux sociaux. Mettre en avant l'approche sensible permet de décortiquer les représentations individuelles et sociales : la part sensorielle du paysage (sensations), la part émotionnelle en référence au parcours de vie de l'individu et la part sociale de l'individu qui est issue des valeurs et des croyances collectives.
- 18 La recherche paysagère est lacunaire en matière de culture numérique. Celle-ci se développe par exemple dans le secteur de promotion de la ville de demain avec les photographies à réalité augmentée, les maquettes 3D, les *serious games*, etc. (Gagnebien et Bailleul, 2016). Le numérique, et plus spécifiquement les réseaux sociaux, impliquent une nouvelle culture visuelle qui se partage, telle que la photographie numérique, dématérialisée et connectée, qui fait éclore l'amateurisme (Gunthert, 2015). On voit ici des potentialités pour mobiliser les acteurs du territoire et pallier la non-représentativité en

favorisant l'implication de certaines catégories socio-professionnelles avec l'emploi du numérique.

- 19 *In fine*, l'essor de la médiation paysagère résulte de trois facteurs :
- une hétérogénéité d'acteurs sur le devant de la scène publique ayant des compétences et savoirs hétérogènes ;
 - un échelon géographique et politique, le territoire, qui connaît des problématiques urbanistiques et environnementales difficiles à résoudre ;
 - une politique paysagère qui vise à éclairer et valoriser les rapports entre espace et société.

2. Une recherche-crédation : du projet initial à l'exercice du terrain

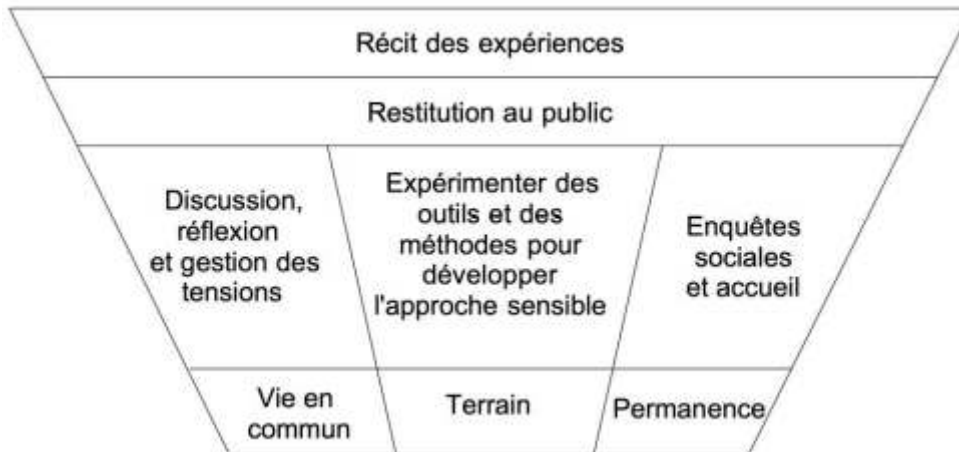
- 20 Ce point explique les motifs et les intentions de la recherche-crédation ainsi que le choix porté sur la ville de Thouars.

2.1. Le terrain comme projet pédagogique

- 21 La recherche-crédation est née de deux constats : (i) l'exercice du terrain – observation *in situ* des paysages et immersion dans la vie locale – se raréfie, (ii) les étudiants sont déstabilisés par l'exercice de terrain.
- 22 Côté apprentissage, la notion de paysage et sa dimension sensible sont intégrées dans l'ensemble des cycles pédagogiques de l'Éducation nationale. Pour exemple, dès le CM1, l'enseignement en géographie porte sur « *les lieux les plus fréquentés* ». Est précisé par le ministère de l'Éducation nationale : « *Le lieu (ou les lieux) nous habite aussi, et les dimensions affectives, par lesquelles nous y sommes attachés, mais également esthétiques et sensibles, sont constitutives de l'habiter. Ces aspects plus subjectifs des rapports avec le lieu, relevant du sensible, peuvent inviter à explorer les autres sens².* »
- 23 Malgré les apports indéniables de la sortie de terrain en géographie (Zrinscak, 2010), il est observé dans les pratiques pédagogiques une défaillance de la lecture paysagère sur le terrain. Celle-ci s'accompagne d'un manque de prise en considération de la dimension sensible. En effet, les élèves ou les étudiants sont peu outillés et mal à l'aise face à l'exercice de terrain.
- 24 C'est à partir de ce constat que l'équipe de la recherche-crédation s'est constituée en janvier 2017 avec des professionnels non enseignants et enseignants issus de différentes disciplines : la géographie, la littérature, l'art, la sociologie et l'aménagement paysager (Figure 1). Le souhait de départ est de résider et de travailler ensemble sur un terrain commun afin de questionner les pratiques des différentes disciplines mobilisées dans la compréhension des paysages. La volonté de travailler hors institution avait pour dessein de s'affranchir de toute contrainte administrative et financière afin d'expérimenter et vivre le terrain sans contrepartie et sans obligation de résultat. Trois réunions ont suffi à organiser le projet qui repose sur trois piliers (Figure 2) :
- la vie en commun est un attendu important, car ce sont durant les temps de la vie quotidienne que les membres mettent en discussion les actions réalisées durant la journée. Il s'agit d'un processus incrémentaliste, c'est-à-dire que la recherche-crédation se construit au fur et à mesure, en fonction des avancées et réflexions. C'est notamment la

- position hors institution qui le permet, car sans obligation de résultat (ni de moyen) ;
- le maître mot de la recherche-cr ation est bien entendu le terrain. Au quotidien, les participants ont peu de temps   consacrer   exp rimenter des m thodes d'analyse paysag re *in situ*. Le souhait commun est de tester le plus de m thodes ou d'outils possibles ;
 - « la permanence » est le lieu o  l'enqu te sociale peut se d rouler en compl ment de celle r alis e sur le terrain.

Figure 2. Les piliers de la recherche-cr ation



Ce sch ma donne   voir le fondement du travail collectif avec trois axes directeurs : la vie en commun, le terrain et la permanence.

  Equipe de la recherche-cr ation, 2017

- 25 Les quatre enseignants en g ographie et en am nagement paysager ont pour mission de d velopper des protocoles de lecture sensible des paysages. Le sociologue-urbaniste administre la permanence pour ouvrir un espace de dialogue avec les habitants ; il con oit l'enqu te sociale qui sera   mener aupr s des populations.
- 26 Le sp cialiste de litt rature se propose de « fictionnaliser » la recherche-cr ation par un r cit et d'organiser des ateliers d' criture aupr s des habitants avec le paysage comme mati re    crire. Enfin, l'artiste  tudie certaines caract ristiques paysag res des lieux et s'inspire des mat riaux r colt s par les participants pour penser une installation artistique. D s le projet initial, l' quipe souhaite r aliser une restitution publique de la recherche-cr ation sans pour autant en imaginer le format.
- 27 Dans ce projet, le choix du terrain reste annexe, puisque la recherche-cr ation peut s'effectuer potentiellement en tout lieu.

2.2. Le choix du terrain : une petite ville fran aise en perte de vitalit 

- 28 Le terrain d'exp rimentation est s lectionn  tout d'abord pour des raisons pratiques. Thouars est une petite ville   taille humaine avec une superficie de 12 km² autorisant ais ment les d ambulations de toute nature (  pied,   v lo, en voiture, etc.).
- 29 La ville, avec la vall e du Thouet, poss de des atouts paysagers gr ce   un patrimoine culturel labellis  « Ville d'art et d'histoire » depuis 2001 (ch teau de la Tr moille datant

du xviii^e siècle et églises romanes). Cependant, les paysages remarquables ne concernent que quelques sites ponctuels sur le territoire. L'activité touristique motivée par les paysages remarquables est donc peu développée.

- 30 En outre, Thouars est affectée par les problématiques actuelles d'un bon nombre de petites villes françaises (Gasnier, 2017 ; Razemon, 2017). Avec environ 12 000 habitants en 1968 et 9 000 habitants en 2014³, la commune subit une perte de croissance démographique liée en partie à l'épuisement dans le milieu des années 1970 de l'activité cheminote, mais aussi provoquée par sa situation géographique excentrée des polarités métropolitaines (extrême nord de la région Nouvelle-Aquitaine). Ce phénomène a pour conséquence une déprise du centre historique (Figure 3) : les trois quarts des commerces sont vacants, de nombreux logements sont vétustes, la circulation automobile persiste, des groupes sociaux considérés comme marginaux s'y installent, etc.
- 31 L'équipe choisit cette commune pour ces raisons, percevant également l'intérêt de travailler et de se réunir dans un local commercial vacant.

Figure 3. Thouars en images





(de haut en bas) Immeuble ancien vétuste dans le centre historique de Thouars (en cours de restauration en 2018) et « la permanence », ancien local commercial vacant ouvert au public pendant la recherche-crédation.

© Équipe de la recherche-crédation, 2017

2.3. La production durant la recherche-crédation : entre « captures » du paysage à l'instant t, enquête sociale et ateliers d'écriture

- 32 Le projet de la recherche-crédation est présenté au maire de Thouars en mai 2017. Ce dernier l'a immédiatement accepté, avec en complément le financement de l'hébergement de l'équipe et le prêt d'un ancien local commercial. En contrepartie, l'équipe propose d'avoir accès à l'ensemble des données brutes issues du terrain.
- 33 Trois méthodes d'analyse sensible sont testées par l'équipe dans la commune de Thouars, mettant en lumière 120 « captures » du territoire. Entendons par « capture » un lieu qui est informé par au moins un médium (photographie, son, etc.) et qui est décrit.
- 34 Par exemple, le parcours aléatoire a pour objectif de découvrir les paysages à partir de points de vue ordinaires et non choisis par l'équipe. Il s'agit alors de réaliser, depuis un point central de la commune, une marche de deux heures entrecoupée de dix minutes de déplacement à pied et de dix minutes d'observation, et ainsi de suite. L'itinéraire à effectuer est imposé par un protocole défini en amont⁴. Durant l'observation de dix minutes, une capture doit être réalisée (photographie, son, vidéo, texte, etc.). La contrainte de l'arrêt en un temps déterminé et en un espace donné permet d'observer des paysages ordinaires sur lesquels on ne s'arrête pas forcément. Le parcours aléatoire évite alors de se focaliser sur des points d'intérêts déjà connus. S'il y a plusieurs participants, l'ensemble des captures archivées apporte une synthèse sensible du terrain arpenté (Figure 4). Une variante est également pensée en développant une page Facebook spécifique pour une sortie de terrain, cette dernière devient support de stockage et est immédiatement partageable (Figure 5). Chaque protocole méthodologique est testé, décrit et analysé au regard de ses apports et limites dans un contexte de médiation et/ou d'enseignement.

Figure 4. La diversité des captures, une traduction de la diversité des paysages



L'image à gauche donne à voir une capture réalisée à partir d'une photographie, il s'agit d'une fenêtre sur le paysage rural depuis le centre-ville. La capture au centre retranscrit par un texte l'ensemble de la signalétique présente sur un même carrefour. Enfin, l'image de droite montre une capture d'un lieu effectuée à partir d'un SMS. Le SMS permet de partager un sentiment personnel face à une situation paysagère à l'instant t.

© Équipe de la recherche-création, 2017

Figure 5. Page Facebook des paysages de Thouars



<https://www.facebook.com/Approche-paysag%C3%A8re-de-Thouars-1895425257385461/>

Ces deux captures d'écran de Facebook donnent à voir deux publications réalisées dans le cadre d'un exercice de terrain à Thouars. Élise (à gauche) présente une route rurale bordée de haies arbustives. Caroline (à droite) publie un paysage à dominante urbaine.

© Équipe de la recherche-création, 2017

- 35 Trois ateliers d'écriture sont ouverts au public afin d'élaborer des récits à partir des éléments de paysage dans la ville (tags, piscine, bâtiment, etc.). Les exercices dirigés apportent aux habitants une aide et une orientation dans l'écriture. Par exemple, l'un des exercices repose sur un élément de paysage semi-visible, une partie de cet élément étant

effacée (texte incomplet sur un mur, fragment d'une image, friche urbaine, etc.). L'exercice consiste à compléter par écrit la partie non visible de l'élément de paysage. Dans un autre exemple présenté ci-dessous, le participant est amené à s'inspirer d'un élément de paysage pour écrire librement.

Encadré 1. Extrait de texte écrit par un habitant lors de l'atelier d'écriture, 2017

Piscine abandonnée

J-R. : « Mais qu'était-il allé faire dans cette galère ? Retrouver la liesse de l'enfance autour de la piscine ! C'était l'idée première. Je suis venu de nuit bien-sûr pour être tranquille et laisser monter doucement les souvenirs. Des souvenirs ensoleillés. Tu parles, il fait nuit et les reliefs de ce vieux bâtiment sont sinistres. Encore heureux qu'il y ait un peu de lune. J'ai beau m'efforcer, je peine à retrouver déambuler ce crétin de Marcel, le maître nageur aux abdos en reliefs, parfait modèle de chez Tex Avery. Il y en avait, des filles, qui gloussaient. Nous, les garçons, prétendions qu'il était homo. On se défause comme on peut. La piscine, en ville ou en province, c'est un labo social, on se met, au propre et figuré, presque nu. L'apparence, l'humour sont habituellement très présents en cet endroit, et là, maintenant, c'est lugubre. Mes souvenirs ne se ravivent guère avec la nuit. Finalement, non, je rentre. »

Source : Parc Imbert, Piscine abandonnée. Le 18 juillet 2017 à 18h20. Écriture libre

- 36 Cette première dimension sociale est complétée par une enquête où 73 questionnaires sont menés auprès des habitants. Les questions, que l'on peut considérer classiques dans les études paysagères, ont pour mérite de qualifier les paysages de la commune : les paysages emblématiques, les paysages préférés, les paysages moins appréciés, les paysages à modifier. Les paysages emblématiques sont relatifs aux espaces de nature et aux sites historiques (vallée du Thouet, parc Imbert, château des ducs de la Trémoille, etc.) ; quant aux paysages dépréciés, ils font référence aux problématiques urbanistiques de la commune (centre-ville déserté, zone industrielle, etc.).
- 37 L'enquête sociale par questionnaire en face-à-face donne des repères clés sur les représentations sociales concernant les paysages du territoire. Les autres méthodes apportent l'expérience vécue dans l'immédiat et permettent de déconstruire les représentations ancrées dans la mémoire sociale.
- 38 Malgré une production foisonnante, l'équipe n'a pourtant pas rempli les objectifs qu'elle s'était fixés et a ressenti une certaine frustration. Effectivement, l'investigation sur le terrain a été moindre en comparaison avec le projet initial, car seulement trois méthodes ont pu être testées. Par ailleurs, l'œuvre plastique et le récit, qui étaient la finalité du dispositif de la recherche-crédation, n'ont pas pu être réalisés. Le temps nécessaire à la conception a été en effet sous-estimé.
- 39 Ce manque de temps est aussi lié aux sollicitations de la gouvernance territoriale. À défaut de la production prévue, la recherche-crédation est devenue un espace de discussion pour différents groupes sociaux en attente de compétences, d'expertises et d'arguments politiques.

3. De la recherche-crédation à la médiation paysagère

- 40 Pourquoi la recherche-crédation est-elle devenue un espace de médiation sociale par le paysage ? Sachant qu'en pratique, il ne s'agit que d'esquisses de propositions parmi un bouillonnement d'idées et d'actions en faveur de l'amélioration des paysages vécus.

3.1. Les mécanismes pour asseoir une médiation par le paysage

- 41 Les activités proposées par la recherche-crédation permettent d'établir le dialogue avec les différents groupes sociaux du territoire et d'instaurer les prémices d'une médiation par le paysage.

3.1.1. Retour d'expériences des territoires par chaque participant à la recherche-crédation

- 42 Étant donné que chaque membre de l'équipe porte une discipline et des projets personnels, un cycle de quatre conférences publiques⁵ est organisé. Ces rencontres ont une double visée : (i) partager avec les membres de l'équipe les travaux individuels de chacun et réunir les acteurs de la gouvernance territoriale, (ii) présenter le projet et les différentes disciplines représentées.
- 43 Deux conférences plus particulièrement surprennent le public, la première portant sur l'urbanisme autogéré en France par Frantz Daniaud, et la seconde sur le projet « Carton plein » qui vise à réactiver certains commerces vacants dans la ville de Saint-Étienne présenté par Élise Manchon. Les exposés donnent à voir d'autres territoires ayant les mêmes problématiques et présentent des solutions alternatives.
- 44 Ce préambule enclenche de multiples débats sur les enjeux territoriaux et les impasses technocratiques. En effet, les groupes sociaux défendant leurs enjeux se révèlent lors des temps d'échange. Certains groupes sociaux en faveur des questions patrimoniales souhaitent, par exemple, qu'un des bâtiments du xix^e siècle de la place Saint-Médard soit rénové, alors que la municipalité n'exclut pas sa démolition. Par ailleurs, lorsque Frantz Daniaud présente l'échelle de la participation théorisée par Sherry Arnstein en 1969, plusieurs habitants prennent bien note de la théorie et manifestent le manque de concertation dans les prises de décision de la commune.
- 45 On constate ici que les conférences sont l'occasion pour les groupes d'habitants ayant les mêmes intérêts de puiser des exemples concrets et d'aider à formuler des arguments politiques auprès des pouvoirs publics.

3.1.2. Des profils aux compétences variées à l'écoute

- 46 En parallèle, les différents corps politiques tels que les représentant(e)s ou chargé(e)s de mission de la commune, de la communauté de communes, des institutions publiques, d'associations souhaitent nous rencontrer et exposer leurs problématiques de manière plus informelle à la permanence. Il semble important pour chaque organe d'exposer ses objectifs de territoire et d'exprimer la difficulté à concevoir des projets communs avec les autres acteurs. La diversité des compétences présentes au sein de la recherche-crédation et les activités menées sont soulignées et sollicitées par les différents corps pour :

- enrichir le SCoT du Pays thouarsais par les représentations individuelles et sociales des populations pour la communauté de communes ;
 - sonder les administrés sur deux projets municipaux (cinéma et médiathèque) pour la commune ;
 - être membre expert dans l'Atelier des futurs proches pour l'université citoyenne de Thouars (infra) ;
 - donner une expertise du projet d'aménagement paysager du circuit pédestre dans le centre-ville pour l'association Géants, fées et farfadets ;
 - apporter une expertise sur les paysages pour certains habitants (nature du substrat géologique, intégration des éoliennes, etc.).
- 47 Apparaît alors un nouveau corps politique, celui qui a pour méthode la médiation par le paysage, un corps qui a pour but d'établir le dialogue constamment, et de faciliter les projets par la mise en réseau et l'apport de méthodes participatives.

3.1.3. Résister et rester dans la recherche-crédation

- 48 En 15 jours, l'équipe est devenue un acteur moral nouveau de la gouvernance territoriale avec ses enjeux, ses pressions et son réseau. Aussi, elle réduit la fréquence des rendez-vous pour mener à bien les objectifs de la recherche-crédation. Certains groupes associatifs souhaitent que l'équipe s'investisse plus largement dans leurs projets comme l'association Géants, fées et farfadets. N'ayant pas de compétences en aménagement paysager, les groupes d'habitants ressentent le besoin d'être accompagnés et légitimés par la validation de l'expert. De surcroît, l'indépendance politique et non interventionniste est soulignée à plusieurs reprises par l'équipe.
- 49 Cette légitimité à agir est également perçue dans les projets municipaux. Comme évoqué, la municipalité souhaite que la recherche-crédation intègre des questions concernant les emplacements du cinéma et de la médiathèque dans l'enquête sociale pour « preuve de concertation⁶ ». Étant donné que la mairie et la communauté de communes ont financé en totalité l'hébergement de l'équipe, la demande est acceptée.
- 50 Au fur à mesure de son intégration dans le tissu local, l'équipe a résisté aux différentes sollicitations n'a pas formulé d'avis ou de préconisations sur les questions territoriales. Toutefois, la restitution de la recherche-crédation a pris de plus en plus d'ampleur à force d'interagir avec les acteurs locaux. Une pression involontaire est exercée sur l'équipe : il faut montrer des résultats, et prouver que la recherche-crédation a du sens auprès de ces corps politiques.
- 51 Une exposition est donc conçue l'avant-dernier jour. Elle retrace la démarche, présentant les 120 captures d'images et les résultats de l'enquête sociale (Figure 6). Pour rendre accessible le travail collectif, un site internet présente la recherche-crédation et une Umap spatialise les données brutes. À terme, la carte en ligne peut devenir un outil participatif et être complétée par les habitants⁷.

Figure 6. Interactions multiples avec la gouvernance territoriale



- a. Rencontre avec une association à la permanence
 - b. Enquête sociale sur le marché de Thouars
 - c. Cycle de conférences
 - d. Affichage des 120 captures dans la vitrine de la permanence
 - e. Présentation de la démarche lors de l'exposition
- © Équipe de la recherche-cr ation, 2017

52 En conclusion, les acteurs publics et priv s, int ress s par la d marche, s'emparent des espaces de discussion pour soulever les probl matiques territoriales symptomatiques d'une petite ville. Mais ils convoquent  galement les controverses sociales  mergentes sur l'implantation d' oliennes bien connues chez les chercheurs (Fortin *et al.*, 2014), la difficult  de faire face au syst me technocratique, le dilemme de la patrimonialisation et le refus des prises de d cision *top-down*. La gouvernance territoriale locale manque en d finitive de lieux d' change et de cultures li es aux probl matiques actuelles. La comparaison avec d'autres territoires est indispensable pour mesurer et  valuer les prises de d cision. Parce que le paysage est transversal et mobilisateur de sens et de valeurs, la m diation par ce biais est f conde et peut d passer les int r ts individuels.

3.2. Un bouillonnement paysager : entre dynamiques  tatique, r gionale et locale

53 L' quipe est en interaction constante avec la gouvernance territoriale qui semble famili re de ce type de d marche professionnelle. La base de cette gouvernance est bien la production d'un territoire. C'est dans cette perspective territoriale que l'id e de paysage semble mobilis e r cemment au sein de la commune de Thouars et de la communaut  de communes, puisqu'au demeurant la recherche-cr ation relat e ici est un projet parmi un bouillonnement d'actions paysag res. Depuis ces deux derni res ann es, les projets se sont multipli s et peuvent  tre synth tis s selon trois axes : (3.2.1.) la consolidation d'une identit  locale par l'art et la culture ; (3.2.2.) le d veloppement des  nergies renouvelables ; (3.2.3.) la mise en place d'un plan de paysage en 2018.

3.2.1. La consolidation d'une identité locale

- 54 Fin 2017, un appel d'offres est lancé par le syndicat mixte de la Vallée du Thouet pour concevoir trois œuvres d'art *in situ* sur trois sites le long du cours d'eau, dont un sur la commune de Thouars. Le cahier des charges est issu d'un workshop « Meetings I » qui a lieu en février 2017 au centre d'art La chapelle Jeanne d'Arc à Thouars avec trois écoles partenaires (l'École nationale supérieure des Arts de Limoges, l'École européenne supérieure de l'image site Poitiers-Angoulême, l'École nationale supérieure de l'architecture et du paysage de Bordeaux). Les trois enseignants et les quinze étudiants développent alors une approche sensible du territoire et réalisent une enquête auprès des acteurs locaux.
- 55 Le réseau associatif local investit également l'idée culturelle de paysage. Soutenu par la communauté de communes, le collectif Art au quotidien met en place, en 2016, trois promenades-lectures dans le paysage. Dans le même sens, l'association Géants, fées et farfadets valorise le centre ancien en créant des itinéraires mêlant l'histoire et le conte avec l'inauguration du « chemin de la ronde » en juillet 2017.

3.2.2. Le développement des énergies renouvelables

- 56 À l'initiative de l'État et du conseil régional de Poitou-Charentes, le Thouarsais est devenu exemplaire en qualité de futur Territoire à énergie positive (TEPOS). « Lancé en 2005, le projet Tiper, parc des Technologies innovantes pour la production d'énergies renouvelables, a pour objectif de développer un pôle lié aux énergies renouvelables dans le Thouarsais, sur les anciens terrains militaires de l'Etamat⁸ »⁹ situés au nord-est de la ville. En 2014, 52 hectares de panneaux solaires sortent de terre. Dans le même cadre, deux implantations d'éoliennes apparaissent d'abord à Mauzé-Thouarsais, puis à Glénay et aux abords de l'ancien terrain militaire. Le projet Tiper prévoit également une usine de méthanisation (réalisée à Louzy) et une centrale électrique basée sur le recyclage des déchets et de la biomasse sur l'ancien périmètre du dépôt de munitions.
- 57 Le caractère innovant de la démarche est aujourd'hui étudié avec un travail doctoral mené par Roberta Pistoni depuis 2015 à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Aussi, le projet alimente les réflexions sur les transitions énergétiques du collectif Paysages d'Après-Pétrole créé en 2015. Il est présenté au sein de l'exposition mise en place par ledit collectif, Des paysages pour demain, 15 expériences pour construire les transitions, qui a été visible du 27 au 29 septembre 2017 à Figeac (Lot) lors de la rencontre nationale des Tepos.
- 58 Sous l'impulsion étatique et régionale, la notion de paysage peut devenir un point d'ancrage pour évaluer la transition socio-écologique des territoires.

3.2.3. La mise en place d'un plan de paysage

- 59 Dans la continuité de ces actions, en 2017, la communauté de communes du Thouarsais et l'agglomération du Bocage bressuirais candidatent à l'appel à projets national concernant la définition de plans de paysage. Toutes deux sont lauréates parmi les 27 projets sélectionnés. Leur objectif en 2018 est d'articuler les objectifs de qualité paysagère – à définir¹⁰ – avec l'élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Ce travail

s'accompagne d'un programme d'actions qui s'adosse aux politiques locales et aux stratégies des acteurs du territoire avec en toile de fond une concertation habitante¹¹.

- 60 En parallèle, une nouvelle dynamique citoyenne émerge. Piloté par l'université citoyenne de Thouars, l'Atelier des futurs proches lancé en septembre 2017 a pour objet de développer des séminaires de faisabilité de projets des habitants du Thouarsais. Il s'agit de soutenir des porteurs de projets et de les aider à les formaliser et les rendre réalisables. De la sorte, des projets de paysage (l'interconnexion des circuits de randonnées notamment) peuvent à nouveau être mobilisés.
- 61 Des travaux scientifiques montrent comment le paysage peut participer à un véritable projet politique (Bédard, 2009 ; dossier thématique n° 9 de la revue *Projet de paysage*, 2013 ; MEDDE, 2014). L'expérience menée et plus globalement le bouillonnement d'initiatives qui s'y déploient (projets associatifs, organisation de workshops, plan de paysage, patrimonialisation du paysage par l'art) témoignent de l'intégration de la dimension paysagère dans la gouvernance territoriale : en à peine deux années, le paysage est entré dans les mœurs politiques à Thouars. Les petites et moyennes villes, qui sont, dans bien des cas, éloignées des métropoles, deviennent des laboratoires artistiques, culturels et paysagers en faveur d'un développement local nouveau (Garnier et Serre, 2015). Dans le même temps, le paysage rencontre une adhésion favorable à tous les échelons territoriaux – étatique, régionale, intercommunale et micro-locale – et auprès des différentes sphères – politique, citoyenne, professionnelle, y compris la recherche scientifique et artistique. Toutefois, beaucoup de problématiques territoriales restent à traiter, et la valorisation paysagère, ou tout du moins l'affirmation d'une identité locale par le paysage peut parfois prendre la tournure d'un succédané à l'inaction politique.

En guise de conclusion : les facteurs en faveur d'une médiation par le paysage

- 62 Malgré une recherche-création riche en production (120 « captures » de paysage, 1 enquête sociale, 3 ateliers d'écriture, 1 Umap) et en interaction avec la gouvernance territoriale (conférences, entretiens formels et informels, restitution publique de la recherche-création), elle n'a pas eu de suite sur le territoire. Néanmoins, elle peut donner des pistes de réflexion sur les facteurs nécessaires à la mise en place d'une médiation par le paysage. Pour exemple à Thouars, plusieurs de ces facteurs sont réunis : une politique volontariste et souhaitant agir, mais ne disposant pas de l'expertise nécessaire, des problématiques territoriales ciblées et des groupes sociaux désireux de prendre part à l'action publique n'ayant toutefois pas toujours les outils pour intervenir et négocier.
- 63 Aussi, les différents groupes sociaux doivent être en mesure de revisiter leurs représentations qui sont ancrées dans un fonds commun en faisant l'exercice du terrain pour réinjecter la part sensible et immédiate du quotidien. Ce travail de questionnement sur ses propres sensibilités et émotions et sur ses valeurs et croyances fondées à partir du groupe social d'appartenance est facilité par la médiation paysagère. Cette dernière a pour but, en les décortiquant, de distinguer les représentations individuelles des représentations sociales à partir de méthodes adaptées au public et via des restitutions explicites.
- 64 Ce travail préliminaire a eu le mérite de réinventer de nouvelles représentations des paysages de la ville de Thouars en dehors des enjeux de pouvoir. La médiation paysagère,

induisant un nouveau corps politique, a comme objectif de donner aux habitants les moyens d'argumenter et de se former en apportant des éléments de comparaison sur d'autres territoires, en amenant des compétences en méthodes participatives et une expertise en matière de paysage. Ce corps politique nouveau doit être intégré au tissu social. Car un bureau d'étude extérieur qui se rend occasionnellement sur le territoire peut difficilement être vecteur d'une telle démarche. En somme, c'est ce que l'université citoyenne de Thouars tente de proposer par le biais de l'Atelier des futurs proches : former les citoyens à négocier et à ouvrir le débat avec le pouvoir décisionnaire.

- 65 Avec le renforcement de la politique paysagère, la nécessité de la transition socio-écologique et la crise actuelle de la démocratie représentative, la médiation par le paysage peut devenir l'un des rouages majeurs de la gouvernance territoriale.

BIBLIOGRAPHIE

Apport (Collectif), 2009, *Des outils pour des projets de développement durable des territoires, Agriculture et Paysage*, Institut français de la vigne et du vin.

Bailly É. (dir.), 2018, *Oser la ville sensible*, Nantes, Cosmografia éd.

Balu H., Chiappero M., Latz A., Lazzeri Y., Mésini B., Perron M., Tudela H., 2015, « Paysage, développement durable et participation citoyenne », in Luginbühl (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vue, la démocratie en pratique*, Paris, Victoires éd., p. 111-126.

Barbier R., Larrue C., 2011, « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations*, 2011/1, n° 1, p. 67-104.

Bédard M. (dir.), 2009, *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'université du Québec.

Bercovitz R., 2015, *Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la haute vallée de la Sèvre niortaise : mener une enquête historique pour fonder un projet partagé (XVIII^e-XIX^e siècles)*, thèse de géographie, université Michel de Montaigne, Bordeaux III.

Bigando É., 2006, *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle)*, thèse de doctorat de géographie, Bordeaux, ADES/ Université de Bordeaux III.

Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.

Brunet R., Ferras R., Théry H., 1992, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier, Reclus/La Documentation française.

Candau J., Le Gonidec M.-B., 2013, *Paysages sensoriels. Essai d'anthropologie de la construction et de la perception de l'environnement sonore*, Paris, éd. du CTH.

Collectif, 2006, *Petit guide de l'observation du paysage*, Versailles, Quæ.

Conseil de l'Europe, 2000, *Convention européenne du paysage*, Florence.

- Davasse B., 2014, *La trace des temps. Les complexes socio-écologiques au prisme du paysage. Pour une géographie de l'environnement impliquée*, HDR de géographie, Toulouse, université Jean-Jaurès de Toulouse, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01187651/document>.
- Davasse B., Henry D., Rodriguez J.-F., 2017, « Retour au terrain ! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action », *Projet de paysage*, http://www.projetsdepaysage.fr/retour_au_terrain_.
- Davasse B., Briffaud S., Carré J., Henry D., Rodriguez J.-F., 2012, « L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales contemporaines dans le Haut-Videssos (Pyrénées, France) », *Sud-Ouest européen*, n° 33, p. 57-68
- Dought K., Duffy M., Harada T. (coord.), 2016, « Practices of emotional and affective geographies of sound », *Space and Society*, vol. 20.
- Davodeau H., Geisler É., Guttinger P., Leconte L., Luginbühl A., Montembault D., Romain F., Toublanc M., 2015, « Une expérimentation d'aménagement participatif à Villandry dans le Val de Loire (37) pour un renouvellement des pratiques paysagistes », in Luginbühl (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vue, la démocratie en pratique*, Paris, Victoires éd., p. 172-187.
- Davodeau H., Geisler É., Montembault D., Leconte L., 2014, « La participation par les architectes et les paysagistes : vers une hybridation des pratiques ? », *Cahiers thématiques*, n° 13, p. 171-184.
- Davodeau H., Gomes Sant'Anna C., 2013, « La participation du public et ses incidences sur l'évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes », *Territoire en mouvement*, n° 11, <https://journals.openedition.org/tem/1225>.
- Davodeau H., Toublanc M., 2010, « Le paysage-outil, les outils du paysage, principes et méthodes de la médiation paysagère », dans le cadre des conférences sur les outils pour décider ensemble, aide à la décision et gouvernance du 25-26 octobre 2010 à Montpellier.
- Dérizot P., Béringuier P., Laques A.-É., 2010, « Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ? », *Développement durable & territoires*, vol. 1, n° 2, <http://developpementdurable.revues.org/8682>.
- Faburel G., Geisler É., Manola T., 2014, « Le paysage (multisensoriel) dans la qualité de l'environnement urbain : rôle du bien-être et poids des valeurs dans l'habiter des éco-quartiers », *Méditerranée*, n° 124.
- Fortin M.-J., Devanne A.-S., Le Floch S., 2014, « Le paysage politique pour territorialiser l'action publique et les projets de développement : le cas de l'éolien au Québec », *Développement durable & territoires*, vol. 1, n° 2, <http://developpementdurable.revues.org/8540>.
- Gagnebien A., Bailleul H., 2016, « Maquette 3D, serious game, webdocumentaire. Les dispositifs numériques façonnent-ils l'engagement citoyen dans les projets de ville durable ? », in Alemanno S., Beciu C., Oprea D. (eds), *Communications publiques et organisationnelles. Intersections des savoirs, Comunicare.ro*, p. 149-172.
- Garnier E., Serre F., 2015, *Patrimoine, identité et développement territorial*, Ruelle-sur-Touvre, La Librairie des territoires.
- Gasnier A., 2017, *Position et projet scientifiques : le commerce dans la ville, entre crise et résilience. Vers une reterritorialisation soutenable ?*, vol. 1, HDR, Le Mans, Le Mans-Université.
- Guisepelli E., 2007, « Du rapport complexe entre expertise paysagère, représentations sociales des paysages et développement local », *Quaderni*, n° 64, automne 2007, p. 37-49, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2007_num_64_1_1808.

- Gunthert A., 2015, *L'image partagée. La photographie numérique*, Paris, Textuel.
- Larsimont R., 2013, « "Dépoussiérer" des techniques anciennes pour stimuler l'observation sensorielle dans la pratique du terrain », *Belgeo*, n° 2, <http://belgeo.revues.org/10781>.
- Lelli L., Paradis S., 2008, « Analyse critique d'un dispositif méthodologique de diagnostic paysager : le cas du bassin-versant du Cérou (Tarn, Midi-Pyrénées) », *Géocarrefour*, <http://geo.carrefour.revues.org/1048>.
- Leloup F., Moyart L., Pecqueur B., 2005, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société*, vol 7, n° 4, p. 321-332.
- Lizet B., Ravnigan F., Calmettes I., Chapuis M., 1988, *Comprendre un paysage : guide pratique de recherche*, Paris, Institut national de la recherche agronomique.
- Luginbühl Y. (dir.), 2015, *Biodiversité, paysage et cadre de vie, la démocratie en pratique*, Paris, Victoires éd.
- Luginbühl Y., 2001, « La demande sociale de paysage », rapport pour le Conseil national du paysage, séance inaugurale du 28 mai 2001, Paris.
- Manola T., 2012, *Conditions et apports du paysage multisensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables : WGT (Amsterdam), Bo01, Augustenborg (Malmö)*, thèse de doctorat en urbanisme, aménagement, et politiques urbaines, Paris, université Paris-Est, 648 p.
- Matthey L., Gaillard D., Gallezot H. (dir.), 2012, *Paysage en partage. Sensibilités et mobilisations paysagères dans la conduite de projet urbain*, Genève, Fondation Braillard Architectes.
- MEDDE, 2014, *Le paysage au cœur des politiques territoriales*, Actes du colloque « Le paysage au cœur des politiques territoriales » du 18 octobre 2013 au Muséum national d'histoire naturelle-Paris, Paris, MEDDE.
- Monédiaire Gérard, « La participation du public organisée par le droit : des principes prometteurs, une mise en œuvre circonspecte », *Participations*, 2011/1, n° 1, p. 134-155, <https://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-134.htm>.
- Paradis S., Lelli L., 2010, « La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? », *Développement durable & territoires*, vol. 1, n° 2, <http://developpementdurable.revues.org/8548>.
- Pernet A., 2009, « Une médiation paysagiste comme support de recherche : l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance », *Projets de paysage*, https://www.projetsdepaysage.fr/fr/une_mediation_paysagiste_comme_support_de_recherche_l_experience_de_l_atelier_des_paysages_en_vallee_de_l_ance.
- Pinchemel P., 1987, *Lire les paysages*, Paris, La Documentation française et CNDP, coll. « Documentation photographique », n° 6088.
- Razemon O., 2017 (2^e édition), *Comment la France a tué ses villes*, Paris, Rue de l'Échiquier.
- Stévance S., Lacasse S., 2013, *Les enjeux de la recherche-crédation en musique : institution, définition, formation*, Québec, Presses de l'université Laval.
- Torre A., « Les processus de gouvernance territoriale. L'apport des proximités », *Pour*, 2011/2, n° 209-210, p. 114-122, <https://www.cairn.info/revue-pour-2011-2-page-114.htm>.

Vue B., 2012, *Histoire des paysages : apprendre à lire l'histoire du milieu proche (village et territoire) : guide à l'usage des parents, des enseignants, des aménageurs et des curieux*, Arles, Paris, Éditions Errance.

Zweyacker A., Lacoste Y., Cohen S., Baudry J., 1986, *Lectures du paysage*, Paris, Faucher.

Zrinscak G., 2010, « Enseigner le terrain en géographie », *L'information géographique*, n° 74, 2010, p. 40-54.

NOTES

1. En France, la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages de 1993, la ratification de la Convention européenne du paysage en 2006 et la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 participent à instaurer une politique paysagère transversale à tous les échelons territoriaux.

2. Propos issu du site internet du ministère de l'Éducation nationale, consulté le 12 février 2018 : <http://eduscol.education.fr/cid98981/s-approprier-les-differents-themes-du-programme.html>.

3. Données démographiques issues de l'Insee.

4. Pour exemple, chaque intersection correspond à une prise de décision imposée en amont : droite à la première intersection, gauche à la seconde, puis tout droit à la troisième et ainsi de suite.

5. Première conférence : « Les paysages thouarsais et nous » par Michaël Azam et Caroline Guittet (10/07/2017 à Thouars).

Deuxième conférence : « Paysages urbains versus paysages naturels » par Élise Manchon (11/07/2017 à Thouars).

Troisième conférence : « L'urbanisme auto-géré » par Frantz Daniaud, socio-aménageur (12/07/2017 à Thouars).

Quatrième conférence : « La littérature est-elle encore utile ? » par Romain Courapied (13/07/2017 à Thouars).

6. Propos tenu par le maire de Thouars durant une revue de presse.

7. Site internet : <https://dechiffreurs-de-paysages.jimdo.com/>.

Umap : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/paysages-de-thouars_158432#14/46.9853/-0.2072.

8. Établissement du matériel de l'armée de terre.

9. Pierre Donadieu, 2018, *Chroniques louzéennes*.

10. La définition des objectifs de qualité paysagère pose des questions fondamentales qui ne seront pas traitées ici. Toutefois, nous pouvons souligner que la qualité paysagère est dépendante des groupes sociaux qui la déterminent, impliquant de manière sous-jacente des conflits d'intérêts et potentiellement des inégalités socio-spatiales (Luginbühl, 2001).

11. Pour exemple, plusieurs ateliers de paysage sont organisés en 2018 par la communauté de communes du Thouarsais afin de rencontrer les habitants.

RÉSUMÉS

Sept professionnels de disciplines variées ont mis en place une recherche-crédation dans la ville de Thouars (79) pendant 15 jours en juillet 2017. Cette recherche-crédation a pour but de renouveler les méthodes de l'analyse paysagère à l'aune du numérique.

Acteurs publics, associations, et habitants se sont saisis des propositions de l'équipe pour développer des lieux d'écoute et de dialogue. La recherche-crédation, qui se voulait sans engagement politique, s'est retrouvée au cœur des jeux d'acteurs et des conflits d'intérêts. Nous cherchons dans cet article à comprendre les mécanismes de ce glissement et à montrer que la démarche de médiation par le paysage s'est alors imposée au groupe et semble une clé pertinente pour aider la gouvernance du projet de territoire à se mettre en place.

Seven professionals from diverse disciplines set up creative research for fifteen days in July 2017 at Thouars (Deux Sèvres, France). This creative research was intended to renew the methods of landscape analysis in the digital era. Municipal Council accepted the project.

Local stakeholders, associations, and inhabitants take possession of activities to develop places of listening and talks. In the end, creative research, which wanted to be without political commitment, found itself in interactions between local stakeholders and in conflicts of interest. We show in this paper how the creative research become a place of mediation by the landscape. Indeed, this approach was imposed on the group and seems to be a solution to help the governance to implement territorial projects.

INDEX

Keywords : creative research, landscape analysis and fieldwork, territorial governance, mediation, city, Thouars

Mots-clés : recherche-crédation, lecture in situ et terrain, gouvernance territoriale, médiation paysagère, ville, Thouars

AUTEUR

CAROLINE GUITTET

Caroline Guittet est docteure en géographie, chercheuse associée à l'UMR CNRS 6590 ESO et cheffe de projet du pôle paysages de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne. Elle s'intéresse à la culture du paysage, au numérique et à la pédagogie, mais aussi aux questions relatives à la gouvernance territoriale en matière d'aménagement.

caroline.guittet@univ-rennes2.fr